

CHALLENGE DES CLUBS Saison 2018 / 2019

Dans le cadre de ce challenge, le Comité souhaite aider les clubs qui s'inscrivent dans sa politique de développement tant quantitative que qualitative.

Ce dossier concrétise l'investissement du club dans les axes de développement du Comité Départemental. Il est basé sur 6 400 points répartis dans 7 axes de développement.

Pour être valide, le dossier du club doit totaliser 750 points dans au moins 5 des 7 domaines abordés.

- 1- LE RECRUTEMENT DES JEUNES
- 2- LA DÉTECTION
- 3- LA FORMATION
- 4- LA PARTICIPATION MASCULINE
- 5- LA PARTICIPATION DES FÉMININES
- 6- L'OUVERTURE DU CLUB SUR L'EXTÉRIEUR
- 7- LA COMMUNICATION ET L'ENGAGEMENT DES DIRIGEANTS

Plus un bonus concernant le respect des échéances, absence de sanction financières.....

	CLUB	Points	Dotation
1er	CARVIN ATT	2819	310,00 €
2ème	BETHUNE-BEUVRY ASTT	2692	296,00 €
3ème	CALAIS-BALZAC TT	2664	293,00 €
4ème	ISBERGUES MJEP	2548	280,00 €
5ème	BOULOGNE SUR MER ABCP	2500	275,00 €
6ème	MARCK PPC	2481	273,00 €
7ème	NOYELLES GODAULT PPC	2389	263,00 €
8ème	SAMER T T	2228	245,00 €
9ème	HAISNES-HULLUCH TT	2127	234,00 €
10ème	VENDIN LES BETHUNE FJEP	2087	230,00 €
11ème	AVION TT	2031	223,00 €
12ème	BULLY LP	2018	222,00 €
13ème	BALINGHEM ALFJP	1824	201,00 €
14ème	WITTES	1777	195,00 €
15ème	LONGUENESSE AL	1729	190,00 €
16ème	BURBURE TT	1677	184,00 €
17ème	QUIESTEDE TT	1582	174,00 €
18ème	DIVION	1163	128,00 €

18 dossiers (20 l'année dernière) ont été reçus et étudiés par la commission.

Ils seront récompensés pour une somme globale de **4 216 €** de bons d'achats de notre partenaire DAUPHIN tennis de table.

Le classement final a été entériné par le Comité Directeur le 31 août 2019 et sera divulgué lors de l'Assemblée générale du 7 septembre 2019 à VENDIN-LEZ-BETHUNE.

